

Biemont, Charles Maxime Désiré

Cote de référence	FR ANOM COL H 665
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H665/biemontcha
Condamné en	1863
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	309 / 61

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

